

Terrains et corpus minoritaires : quelles pratiques de recherche ?

Journée d'étude – Université Bordeaux Montaigne
Fanny Delépine (ARTES) et Leo Le Diouon (Plurielles)
15 octobre 2026

Argumentaire :

La communauté universitaire semble de plus en plus traversée par les notions d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique, comme en témoigne par exemple la législation sur la formation des doctorant·es (arrêté du 25 mai 2016 modifié le 26 août 2022). Cependant, les perspectives institutionnelles s'intéressent principalement aux modalités d'une intégrité interne, impliquant d'une part la réglementation des pratiques entre pairs (plagiat, falsifications...) et, d'autre part, des normes permettant de distinguer la recherche scientifique d'autres productions dans l'optique de restaurer la confiance du public vis-à-vis de la recherche – en la distinguant par exemple des « fake news » (École doctorale Bordeaux Montaigne) – mais aussi de la légitimer par rapport à d'autres formes de savoirs.

Dans ce contexte, cette journée d'étude propose de penser l'intégrité et l'éthique en recherche sous un autre angle. Il s'agit en effet pour nous de réfléchir à nos façons de procéder lorsque nos corpus et nos terrains concernent des milieux et des personnes minorisées au sein de notre société. L'objectif de cette journée est donc d'ouvrir un espace de réflexion sur l'intégrité scientifique entre chercheur·euses et enquêté·es, entre nous et nos terrains/corpus, dans la mesure où ces derniers sont « traversés de souffrance, d'injustice et de violences pour les personnes concernées » (Boué, Mullner, Thizy, Wicky, 2024). Au-delà d'une prise en compte des violences subies par les individus et communautés enquêtées, nous souhaitons prendre en charge la question des violences produites par les chercheur·euses au sein de relations directes avec le terrain, mais aussi, plus généralement, les violences épistémiques impliquées dans l'incorporation de savoirs minoritaires dans l'institution universitaire. Les réflexions sur cette relation et les rapports de pouvoir qu'elle implique devront prendre en compte les résistances des communautés concernées (Yafout, 2017) ainsi que les stratégies et méthodologies pouvant être mises en place (Painter, 2020).

Axe 1 : Pratiques du consentement et relation de recherche

Dans ce premier axe, nous souhaitons nous interroger sur une éthique de recherche qui met en place une réflexion active sur le consentement dans le cadre d'un rapport de pouvoir entre chercheur·euse et sujet observé. Il s'agit ainsi de voir comment travailler *avec* – et non *sur* – son terrain afin de ne pas reconduire les logiques de fragilisation et de stigmatisation qui touchent les personnes appartenant à des groupes sociaux minorisés. Si cet axe s'intéresse aux méthodes qui pourraient permettre d'envisager le consentement comme reposant sur une véritable pratique relationnelle, il accueille également des propositions critiques sur les limites de la catégorie même de « consentement éclairé » en contexte de recherche (Clair, 2017).

Axe 2 : Circulations, appropriations, résistances

Deuxièmement, nous souhaitons aborder la circulation des savoirs entre ces corpus/terrains et l'université. Si les institutions universitaires cherchent activement à diffuser les savoirs auprès de la « société civile » (avec par exemple, le label SAPS¹), la question de la diffusion de savoirs

¹ Label « Science Avec et Pour la Société ».

provenant de terrains et de corpus minoritaires, ou « assujettis » (Foucault, 1976), doit aussi nous préoccuper, dans la mesure où cette circulation se fait souvent au prix d'une appropriation institutionnelle et donc d'une forme de dépossession ou de captation. Ces formes de dépossession donnent lieu à des résistances de la part des communautés marginalisées (Godrie, 2025) – résistances qui déstabilisent à juste titre les intentions éthiques et politiques des chercheur·euses (Clair, 2017). Cet axe s'intéresse donc aux pratiques de recherche, mais aussi aux pratiques institutionnelles en termes de circulation et diffusion des savoirs, en interrogeant notamment la relation (possible ou impossible) aux résistances du terrain.

Axe 3 : Responsabilité politique de la recherche

Troisièmement, les corpus et terrains qui nous intéressent sont souvent au cœur d'une double politisation. D'une part, ils portent généralement des revendications politiques dont l'adresse peut être aussi bien institutionnelle que communautaire. D'autre part, ils font l'objet de tentatives de décrédibilisation, comme en témoignent les nombreuses offensives réactionnaires à l'encontre des luttes féministes, queer, antiracistes, décoloniales et populaires. Nous souhaitons ainsi nous interroger sur le rôle politique de nos travaux lorsqu'ils se saisissent de ces revendications, prenant ainsi au sérieux l'idée d'une « responsabilité sociale des sciences comme démarche *politique* qui vise à appréhender le contexte et anticiper les conséquences de la science dans une prise de conscience du caractère impliqué de celle-ci » (Coutellec, 2019). Il s'agira ainsi de se demander comment nos recherches peuvent mener des analyses critiques de ces propositions politiques (qui se manifestent aussi bien par des pratiques directement militantes que des pratiques culturelles et créatives), sans pour autant participer à leur neutralisation conservatrice.

Modalités de participation :

Pour cette journée d'étude, six communications seront sélectionnées. Pour conclure cette journée, une table ronde avec les six intervenant·es sera mise en place, afin d'explorer ces questionnements de manière collective et sous plusieurs points de vue.

Cet appel à communication est ouvert aux chercheur·euses, aux doctorant·es, artistes, militant·es, membres associatifs, et autres acteur·ices de terrain.

Les propositions de communication sont à envoyer avant le **15 juin 2026** aux adresses suivantes : leo.le-diouron@u-bordeaux-montaigne.fr et fanny.delepine@u-bordeaux-montaigne.fr

Les propositions devront comporter :

Nom, prénom, statuts ;

Un titre ;

Un résumé (une page maximum) pour une communication de 20 minutes ;

Une brève notice biographique.

Notification aux auteur·ices : début juillet 2026.

Comité de sélection :

Leo Le Diouren, doctorant contractuel (Université Bordeaux Montaigne, Plurielles)

Fanny Delépine, doctorante contractuelle (Université Bordeaux Montaigne, Artes)

Bibliographie

Arrêté du 25 mai 2026 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, modifié par arrêté du 26 août 2022, JOFR n° 0122 du 27 mai 2016.

Margaux BOUE, Pauline MULLNER, Laurine THIZY, Lucie WICKY, « Pour une éthique engagée », dans *Socio-logos*, n° 20, 2024 [en ligne] : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.6645> (consulté le 03/04/2026).

Martine BRASSEUR, « L'interaction du chercheur avec son terrain en recherche-action : deux cas d'accompagnement individuel des managers. », dans *Recherche en Sciences de Gestion*, n°89, 2012.

Isabelle CLAIR, « Faire du terrain en féministe », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 213(3), 2016, p. 66-83 [en ligne] : <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066> (consulté le 09/04/2026).

Michel FOUCAULT, « Il faut défendre la société », Cours au Collège de France du 7 janvier 1976.

Baptiste GODRIE, « Resisting Scientific Extractivism: A Post-Extractivist Policy of Knowledge Production with Marginalised Communities », dans *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, vol. 18, n° 1, 2025 [en ligne] : <https://doi.org/10.5130/ijcre.v18i1.9326> (consulté le 09/04/2026).

« Intégrité scientifique », École doctorale Bordeaux Montaigne [en ligne] : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/diplomes-et-formations/formations-ed/integrite-scientifique-2-1.html> (consulté le 09/04/2026)

Sara PAINTER, « La recherche du consentement : enjeux et méthode dans une enquête qualitative auprès de personnes en fragilité psychique », dans *Carnets de géographie*, n°14, 2020 [en ligne] : <https://doi.org/10.4000/cdg.5587> (consulté le 09/04/2026)

Merieme YAFOUT, « Le militant-chercheur ou le chercheur-militant », dans Khalid Mouna et al. (dir.), *Terrains marocains*, Centre Jacques-Berque, 2017, p. 227-243.